

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 2 (1927)
Heft: 15

Rubrik: Militärsport = Sports militaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Société Fédérale de Sous-Officiers, section de Montreux aux Sections-sœurs.

Messieurs et chers camarades,

Faisant suite aux décisions prises par l'Assemblée des Délégués de Coire du 6 mai 1926, la section de Montreux s'est mise, depuis longtemps déjà, courageusement à l'organisation des

courses militaires suisses de ski de notre association

qui auront lieu les samedi et dimanche, 14 et 15 janvier 1928, dans le Vallon d'Orgevaux sur Montreux.

Ainsi que vous le savez, ces concours comprendront, pour la première journée, une course de fond de 40 km, ouvertes à tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée suisse et, pour le second jour, une course de patrouilles militaires accessible aux sections de notre association. Cette dernière sera suivie de concours d'obstacles, de style et de sauts ouverts à tous les skieurs militaires et civils.

La neige ayant fait son apparition partout en Suisse, nous venons vous demander de vous préparer, par un entraînement intensif, à prendre part à notre manifestation qui — à en juger par la grande sympathie que nous rencontrons journellement auprès de la population montreuusienne — promet d'être des plus réussies. Tous, vous vous souvenez de nos belles fêtes de notre cinquantenaire (1921) au courant desquelles vous avez appris à connaître le Montreux citadin et son lac. Et bien, chers camarades, nous vous dévoilerons en janvier les beautés de nos montagnes.

Les conditions des concours et le programme des fêtes feront l'objet d'une seconde circulaire. En attendant, soyez persuadés que nous ferons de notre mieux pour faciliter en tout et partout votre participation sur laquelle nous nous plaçons à compter.

Il va de soit qu'une manifestation de pareille envergure ne va pas sans nous occasionner de gros frais. Aussi, nous nous permettons de vous remettre sous ce pli une liste de souscription à notre pavillon des prix que nous recommandons à votre bienveillante attention.

Agréez, Messieurs et chers camarades, nos salutations patriotiques.

Société Fédérale de Sous-Officiers section Montreux,

Le Président:
H. Peltier, serg.-m.

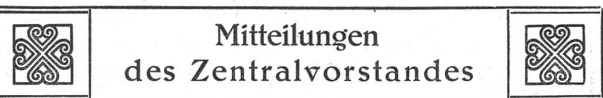
Le Secrétaire:
Ch. Légeret, serg.-m.

Au Nom du Comité d'organisation,

Le Président:
H. Bavaud, serg.-m.

Le Secrétaire:
Ch. Légeret.

Montreux, le 25 novembre 1927.



Jahresberichte 1927.

Wir machen die Verbands- und Sektionsvorstände darauf aufmerksam, dass die in den letzten Tagen zugestellt erhaltenen **Jahresberichtsformulare, Mitgliederlisten und Ausweise über verabfolgte Auszeichnungen**, für den Zeitraum vom 1. Januar bis 31. Dezember 1927 vollständig und wahrheitsgemäss ausgefüllt, dem Zentralvorstand gemäss Art. 26 der Zentralstatuten bis **spätestens zum 31. Januar 1928** einzuliefern sind, unter **gleichzeitiger Entrichtung des Jahresbeitrages an die Zentralkasse**.

Der Zentralvorstand erwartet von allen Sektionen strengste Pünktlichkeit; säumige Vorstände werden durch das Organ unnachsichtlich bekannt gegeben.

Der Zentralvorstand.

Rapports annuels 1927.

Les comités des groupements et sections ont reçu ces derniers jours les **formulaires de rapport annuel, les listes des membres et les feuilles de déclaration pour les distinctions**. Nous les rendons attentifs au fait que conformément à l'art. 26 des statuts centraux, ces différents formulaires doivent être retournés au Comité central dûment remplis **jusqu'au 31 janvier 1928 au plus tard**, date à laquelle **devra aussi avoir été versée la cotisation annuelle**.

Nous prions les sections d'observer strictement ce délai. Les noms des sections fautives seront publiés dans notre journal.

Le Comité central.

Pflichtabonnements der Sektionen.

Der Zentralvorstand räumt den Sektionen zur Vervollständigung der Abonnentenlisten eine Frist ein bis zum 31. Dezember 1927. Nach diesem Termin werden die Abonnentenzahlen aller Sektionen bekannt gegeben. Wir geben der Hoffnung Ausdruck, dass sich die Sektionsvorstände im Interesse der weiteren Entwicklung des Organs nach Kräften bemühen werden, bis zu diesem Zeitpunkt die Pflichtzahl der Abonnenten (für deutschsprechende Sektionen 16 %, für französischsprechende 8 % der Totalmitgliederzahl) nicht nur überall zu erreichen, sondern dieselbe um ein Mehrfaches zu überschreiten.

Der Zentralvorstand.

Abonnements obligatoires des sections.

Pour compléter leurs listes d'abonnés, le Comité central accorde aux sections un délai se terminant le 31 décembre 1927. Passée cette date, le nombre des abonnés des sections sera publié.

Nous espérons fermement, que dans l'intérêt du développement de notre organe, les Comités des sections feront tout ce qui est en leur pouvoir, pour arriver à cette date, avec non seulement le minimum d'abonnements requis (16 % de l'effectif pour les sections de langue allemande, 8 % pour les romandes), mais que celui-ci sera même largement dépassé.

Le Comité central.